

# La lettre du SAGE

La lettre du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux de la Vire

LE SAGE,  
OUTIL DE GESTION  
DE L'EAU

*L'eau est l'affaire de tous!  
Le Schéma  
d'aménagement et  
de gestion des eaux  
(SAGE) fixe des objectifs  
communs d'utilisation,  
de mise en valeur et de  
protection de la ressource  
en eau et des milieux  
aquatiques sur le bassin  
versant de la Vire, dans  
le respect des besoins de  
tous les acteurs.  
syndicatdelavire.fr*



EDITO

## 15 ANNÉES DE RÉFLEXION ET D'ACTIONS COMMUNES

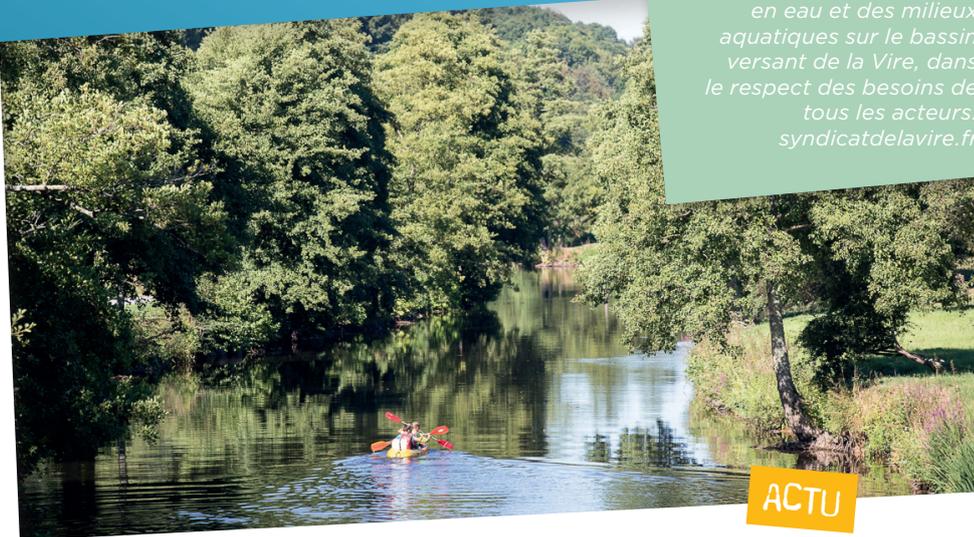
Pour les loisirs, une activité professionnelle ou par le paysage particulier qu'elle offre, la Vire fait partie de la vie de nombreux habitants. C'est pour cette raison que les acteurs de l'eau, réunis au sein de la Commission Locale de l'Eau (CLE), ont pris le temps nécessaire - dix années -, pour comprendre les enjeux, les forces ainsi que les fragilités du fleuve et de son bassin versant afin d'élaborer, ensemble, son Schéma d'aménagement et de gestion des eaux, le SAGE.

Ce document de planification, en vigueur depuis 2019 et que je vous invite à consulter sur le site du Syndicat de la Vire, vise à améliorer la qualité et la gestion de l'eau et à préserver les milieux aquatiques de la Vire.

L'heure est aujourd'hui à sa concrétisation avec des actions déjà achevées, comme la restauration de la continuité écologique de la Vire à la Chapelle-sur-Vire (p. 2).

Habitants, professionnels, élus, porteurs d'un projet qui touche la Vire, n'hésitez pas à vous renseigner, à joindre les membres de la CLE et à vous enrichir du travail qu'elle a entrepris toutes ces années.

**Laurent Pien,**  
Président de la  
Commission Locale de l'Eau (CLE)



ACTU

## Le Sage Au fil de l'eau

► **Depuis son approbation par le Préfet en 2019, le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux, ou SAGE de la Vire, en est à sa phase de mise en œuvre. Mais qu'est-ce que le SAGE au juste? Petit rappel des faits...**

Le SAGE est avant tout un document de planification locale, institué par la loi sur l'eau de 1992, qui vise une gestion équilibrée de l'eau. Cela signifie qu'il doit concilier les différents usages de cette précieuse ressource (eau potable, agriculture, industrie, loisirs...), la protection des milieux aquatiques avec les spécificités du territoire. Il s'agit donc d'un vaste projet qui concerne la Vire et ses affluents. Ce territoire de 1 570 km<sup>2</sup> représente 2 000 km de chevelu hydrographique et concerne 81 communes, qui comptent 122 000 habitants.

Pour élaborer le SAGE, les acteurs concernés par les enjeux qui touchent

l'eau, - élus, usagers et représentants de l'État - se sont regroupés depuis 2007 par mandats de six ans, au sein de la Commission locale de l'eau (CLE). Ensemble, ils ont analysé les usages et l'état de l'eau, ainsi que des milieux aquatiques sensibles à protéger, pour ensuite fixer des objectifs à atteindre (améliorer la qualité de ces milieux, réduire les risques d'inondations et de ruissellement...). Ils ont ensuite défini des actions concrètes à mettre en œuvre d'ici fin 2024, comme la suppression ou l'aménagement de seuils par exemple.

Aujourd'hui, la CLE - constituée de 51 membres -, appuyée par l'équipe d'animation du Syndicat de la Vire, suit la mise en œuvre de ces dispositions. Les documents d'urbanisme (PLU, PLUI, SCoT...) et toute décision qui touche le domaine de l'eau doivent désormais être compatibles avec le SAGE. ■

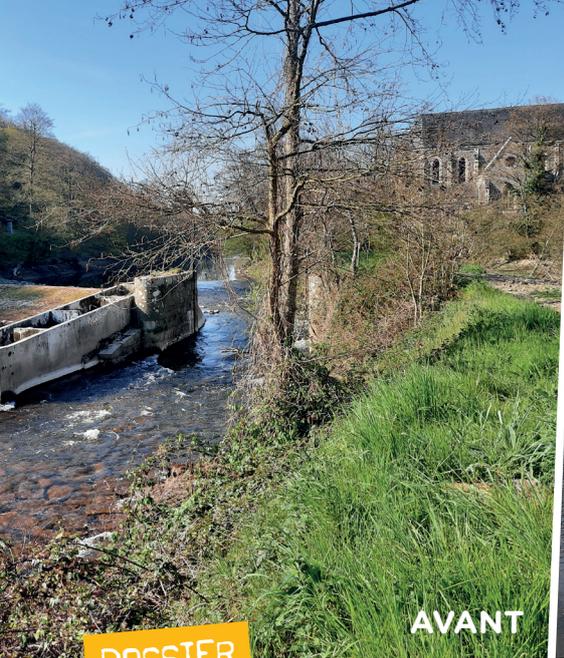
## UN ENJEU: LA CONTINUITÉ DES COURS D'EAU

L'une des dispositions (n°42) du SAGE vise à améliorer la continuité écologique des cours d'eau. Il s'agit de réduire, voire de supprimer les obstacles à la bonne circulation de l'eau pour améliorer son oxygénation, limiter son évaporation dans les retenues d'eau, faciliter le déplacement de la faune et des sédiments et limiter les inondations. La renaturation du seuil de la Chapelle-sur-Vire (p.2) en est un très bel exemple. Cela se traduira aussi en 2024 par l'étude du réaménagement du seuil de Saint-Lô ainsi que la réflexion sur l'aménagement de celui de la base de canoë de Condé-sur-Vire.

## UNE NOUVELLE SEMAINE DE L'EAU EN 2024

Après une première édition réussie en 2023, consacrée au cycle de l'eau, qui avait attiré plus de 150 participants, le centre social Nelson Mandela de Saint-Lô renouvelle sa Semaine de l'eau, du 15 au 19 avril prochain. Il sera question de la qualité et de la pollution de l'eau, avec un programme riche: une exposition à la fois scientifique, pédagogique et artistique, une balade ramassage des déchets le long de la Vire, une marche dans les marais, les visites de stations de traitement et de comptage des poissons, des ateliers pour créer ses produits d'hygiène sans déchets, composter ou encore cuisiner, une conférence sur les enjeux de la qualité de l'eau ainsi qu'un ciné-débat autour du film « La Rivière ». De nombreuses associations et partenaires publics sont mobilisés à cette occasion. D'où est née l'idée? « L'eau est un bien commun précieux, mais nous nous sommes rendu compte que les habitants n'ont pas toujours une très bonne connaissance des acteurs et des outils de sa gestion et de sa préservation. Adressées aux familles, et aux écoles cette année, ces animations les sensibilisent à ses enjeux et leur permettent d'échanger, voire même de proposer des solutions », témoigne Maurice Freslon, secrétaire adjoint de l'association du centre social.

<https://maisondequartierdeladollee.jimdofree.com>



AVANT



APRÈS

DOSSIER

# LE NOUVEAU VISAGE DE LA CHAPPELLE-SUR-VIRE

► Le seuil de la Chapelle-sur-Vire, situé sur la commune de Condé-sur-Vire, a marqué la région grâce à la présence d'un moulin et de la chapelle Notre-Dame-sur-Vire, lieu de pèlerinage depuis le XII<sup>e</sup> siècle. Il a aujourd'hui changé de visage.

Après l'arrêt de la navigation et de l'exploitation du moulin, puis d'une usine hydroélectrique qui y avait été par la suite installée, des travaux menés en 2021 et 2022 ont donné une tout autre configuration au seuil de la Chapelle-sur-Vire. L'usine a été démantelée, le canal de navigation comblé, les pentes de l'île adoucies, un canal de crue et un accès kayak créés. L'étude et les travaux, d'un

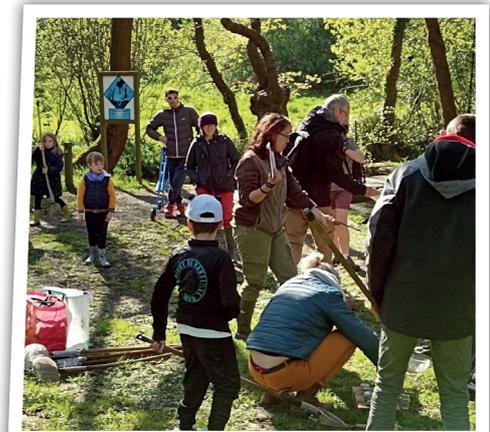
montant de 520 000 € TTC, menés par le Syndicat de la Vire, propriétaire du site, ont été en grande partie financés (90 %) par l'Agence de l'eau Seine-Normandie. Grâce à ces aménagements, inaugurés en juin 2023, les visiteurs bénéficient désormais d'un accès direct, récréatif et sécurisé des bords de la Vire. Mais ce n'est pas tout. La continuité écologique du fleuve y est rétablie au bénéfice de la circulation des saumons, truites, lamproies et autres brochets, tout en préservant ses différents usages comme la navigation de loisirs, la pêche et l'abreuvement du bétail. Deux autres sites ont fait l'objet d'aménagements similaires à La Mancellière-sur-Vire et à Tessy-Bocage. ■

## PAROLE D'ACTEURS

### LA VIRE, LA VIE

« Des aménagements comme celui du site de la Chapelle-sur-Vire, la création d'espaces de détente le long du fleuve, répondent complètement aux objectifs du Schéma de développement et de promotion de Saint-Lô Agglo, que nous avons signé l'été dernier. Ce dernier analyse le potentiel touristique de l'agglomération pour déterminer une stratégie et un programme d'actions jusqu'en 2027. Élément différenciant et marqueur de notre territoire, la Vire constitue en effet la colonne vertébrale de ses activités touristiques et notamment celles de pleine nature. L'été, je vois des jeunes y rechercher de la fraîcheur, les pieds dans l'eau... La pratique du vélo progresse chaque année le long du halage. Le festival La Virée des Mômes y attire presque 3800 visiteurs. La Vire se vit autrement, elle devient un lieu de convivialité accessible à tous... »

Témoignage de Séverine Grillot, responsable du service de la promotion du territoire à l'Office de tourisme et de la culture de Saint-Lô Agglo.



Syndicat de la Vire

CONTACT

Astrid Bernard  
100 rue Henri Claudel  
50000 Saint-Lô  
Tél.: 02 14 16 01 21  
Courriel: astrid.bernard@saint-lo-agglo.fr  
Site: syndicatdelavire.fr



Directeur de publication: Antoine Aubry. Rédaction: Lucile Vilboux / L'Acteur Rural, Laurent Pien. Photos: Centre social Nelson Mandela de Saint-Lô, François Nimal, Syndicat de la Vire. Mise en page et Impression: HandiPrint, entreprise adaptée - 02 33 88 52 52. N° ISSN: 2012 5392.

